

# Table ronde logistique 21 novembre 2017 Gaz de Fumigation dans les containeurs

Lionel GROLEAS Inspecteur du Travail

Franck BAK Ingénieur Prévention

Direccte ARA

# Problématique de la fumigation (1/2)

---

- 13 millions de conteneurs dans le monde dont 1 million en Europe avec augmentation
- Pollution issus des **produits de fumigation** et/ou **émanation des marchandises**
- **Nature des gaz:** phosphine, bromure de méthylène, dichloroéthane ou émissions des marchandises: formaldéhyde, toluène...(restriction Reach diméthylfumarate)
- **2 millions de salariés potentiellement exposés** dans plus de **70 secteurs d'activités identifiés** (logistique, manutention portuaire, grande distribution, maintenance, agroalimentaire...).
- **Exposition des salariés** lors de l'ouverture des conteneurs, du déchargement , du stockage de marchandises, lors des phases d'entretien et de maintenance, des opérations de dégazage des containers...

# Problématique de la fumigation (2/2)

---

- **Effets sur la santé** : effet immédiat intoxication aigue catégorie 1, effet différé sur du long terme atteintes neurologiques, cancers du rein et de la thyroïde, sensibilisation accrue.
- **Absence de traçabilité des gaz** de fumigation avec non respect systématique d'une marque de mise en garde sur le container.
- **Absence d'évaluation des risques** spécifiques sur cette problématique dans le DU, absence de formation spécifiques de salariés.
- Absence fréquente de protocole spécifique pour les containers sous fumigation **pas de ventilation** ou d'aération des containers avant déchargement, **pas de protection individuelle des opérateurs**, pas de précautions spécifiques de stockage des marchandises face à un risque d'émission résiduelle des marchandises.

# Éléments de Contexte

## Actions engagées du Ministère du Travail

- **Circulaire DGT/160 du 07 mai 2015** : Risque chimique dans les conteneurs de marchandises
  - Objectif : Mieux prendre conscience des risques et améliorer les pratiques des acteurs économiques ;
  - Contenu : Localisation & secteurs concernés, risques pour les travailleurs, mesures de prévention et Aération/assainissement air dans, notamment, les espaces confinés, gaz connus fréquemment rencontrés, articulation des réglementation, obligation d'information, action du système d'inspection du travail ;
  - => **création d'un groupe de travail national (ingénieurs de prévention/ Inspecteurs) construction d'outils d'aide au contrôle.**
  
- **Action à venir de contrôle de l'inspection du travail sur les gaz de fumigation conteneurs dans le cadre des PRST dans plusieurs régions (PACA, Auvergne Rhône-Alpes, Îles de France, Normandie)**

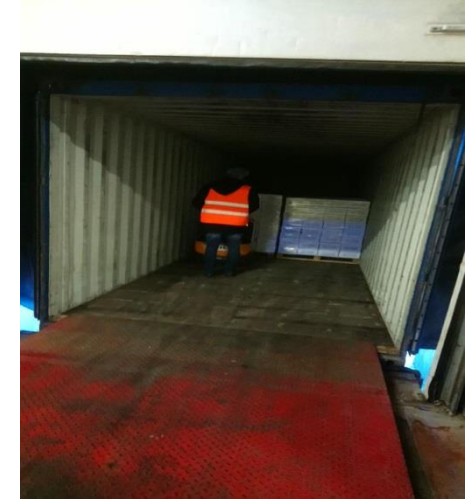
# Action PRST3

---

- **Production de nouvelles données sur le sujet :**
  - Faire connaître auprès des préventeurs de la problématique des gaz de fumigation et des gaz émissif des marchandises.
  - Valoriser les actions de prévention menées sur le terrain.
  - Valoriser les bonnes pratiques d'entreprises et les mesures de prévention prises.
  - Création d'un groupe de travail: Direccte / Carsat / SST 1<sup>ère</sup> réunion le 28 novembre 2017

# Constats des agents de l'IT en Rhône Alpes

## Ouverture des conteneurs sur quai en l'absence d'information & déchargement



- Absence d'étiquetage/d'indications de fumigation sur les conteneurs ;
- Ouverture sur quai de chargement sans protection individuelle ;
- Locaux non ventilés et stagnation des vapeurs ;
- Risque d'exposition aux gaz de fumigation souvent absent du DUER ;
- Absence de consignes ;
- Le personnel pénètre le conteneur pour le décharger ;



➤ Odeurs « fortes » régulièrement ressentis par les salariés à l'ouverture des conteneurs...

# Constats des agents de l'IT en Rhône Alpes

Indices de la présence potentielle de produits de fumigation



- Obturation des ouïes et absence de ventilation naturelle
- Présence de scotch assurant une étanchéité (*maintien sous fumigation*)





# Constats des agents de l'IT en Rhône-Alpes

## Stockage des marchandises et ouverture de ces dernières



- Stockage de marchandises dans la zone d'entreposage du quai
- Présence d'une odeur significative émanant des marchandises (exemple du formaldéhyde)



- Stockage marchandise en magasin (*zone non ventilée, beaucoup de passage*)
- Plaintes d'odeurs, d'irritation, d'apparition de plaques et rougeurs de salariés du prêt à porter (*effets cocktails et cumulatifs possibles avec pesticides dans le cotons, solvants des teintures, conservateurs,...*)